

À NOTER

ROBERTSAU

Conférence

► **JEUDI 1^{ER} FÉVRIER.** Présenter l'Europe par les grands questionnements qui l'animent : c'est le défi que se sont lancés l'Université de Strasbourg, le Lieu d'Europe et la Ville de Strasbourg. Animés par des experts, universitaires et étudiants, ces « grands débats » ouverts à tous rythmeront l'hiver strasbourgeois. Une conférence sur le thème « Peut-on lutter contre la radicalisation en Europe ? » est proposée le jeudi 1^{er} février à 18h30, avec pour invité Mourad Benchellali, ancien détenu de Guantanamo, investi dans des actions de prévention de la radicalisation dans les prisons. C'est un témoignage peu commun que celui de Mourad Benchellali. Parti

rejoindre son frère en Afghanistan à 19 ans, il découvre malgré lui le camp clandestin d'entraînement d'Al Qaeda. Il y rencontre Ben Laden et se trouve détenu à Guantanamo durant deux ans, suspecté d'actes terroristes. Relâché par la justice française, Mourad Benchellali reste profondément marqué par ses années de détention. Aujourd'hui formateur en insertion professionnelle, il participe à des actions de prévention de la radicalisation auprès des plus jeunes. Lors de cette conférence-débat, Mourad Benchellali présentera l'appel insidieux du jihad et tentera de répondre à cette question : peut-on vraiment lutter contre la radicalisation ? RV au Lieu d'Europe, 8 rue Boecklin à Strasbourg. Gratuit, renseignements au 03 68 85 06 89

STRASBOURG A l'église Saint-Pierre-le-Vieux Musique à quatre mains pour les amoureux



Noriko Yamazaki DR

L'association MiuZ organise un concert, « la musique pour les amoureux » le dimanche 4 février à 17 h à l'église Saint-Pierre-le-Vieux.

C'est un concert de piano à quatre mains avec Noriko Yamazaki et sa sœur Masako Yamazaki (de Fukushima). En 2011 après les catastrophes au Japon, grâce à la paroisse Saint-Pierre-le-Vieux, l'association MiuZ a organisé un con-

cert de charité avec Masako et son amie. Les dons recueillis ont été envoyés à la ville de Iwaki (préfecture de Fukushima). Depuis, Masako a eu l'occasion de jouer à nouveau avec Noriko à quatre mains en l'église Saint-Pierre-le-Vieux en 2016, et cette année elles joueront ensemble en février dans cette même église. Elles interpréteront des œuvres de Mozart, Satie, Fauré, Bizet et Tchaïkovski pour le plus grand plaisir du public.

SENIORS

STRASBOURG

Programme du mois de février du Club 3

► **MARDI 6 FÉVRIER.** A 14h30 « Les Milles et Une nuits : l'histoire des contes... », par le professeur émérite de l'Université de Strasbourg Edgard Weber, spécialiste de la langue, de la littérature et de la civilisation arabe.

► **MARDI 13 FÉVRIER.** A 14h30 « Cas de conscience pour le pédiatre des nouveaux-nés »,

par le Dr Michèle Weil Kiefe, pédiatre au CMCO.

► **MARDI 20 FÉVRIER.** A 14h30 « Fantômes et revenants en Alsace », par Gérard Leser, historien et folkloriste, président de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster (entre autres).

Communauté Israélite de Strasbourg, Club 3, 1a rue du Grand-Rabbin-René-Hirschler à Strasbourg, club3cib@gmail.com, 06 22 780 742.

L'AGENDA

NEUDORF

Troc Savoirs

► **VENDREDI 2 FÉVRIER.** À 18h, Troc Savoirs, le réseau d'échanges réciproques de savoirs de Strasbourg, invite toutes les personnes intéressées à sa bourse d'accueil et de mise en relation, « apéro-bourse », dans la salle de l'association ABCDE, 26, rue d'Erstein à Neudorf. Lancement des échanges collectifs

en musique, anglais, allemand, français langue étrangère, arabe, russe, maths, physique tous niveaux, atelier d'écriture, gym douce, balades sportives et culturelles, cuisine, couture, dessin de croquis et encre de Chine, sécurité internet, bases de bureautique, débats philo, préparation de voyage, jardinage de printemps, visite du jardin botanique, etc. Entrée libre pour tous.

STRASBOURG Violences familiales

De « petites punitions culturelles »

Un père de famille, d'origine irakienne, a été jugé hier pour des violences sur sa progéniture et son épouse, en décembre et janvier, à Strasbourg, dans le quartier de Koenigshoffen. Il évoque une éducation calquée sur le modèle du Proche-Orient.

Ce sont deux des cinq enfants du foyer qui ont dénoncé les violences de leur père. Deux jeunes garçons de 7 et 9 ans se sont confiés à leur enseignant. Ils ont rapporté être frappés régulièrement par leur père et ont assuré que leur mère subissait les mêmes mauvais traitements. « Il nous tape avec un câble électrique ou nous met des gifles. Il tape aussi maman et lui arrache les cheveux », détaillent-ils. Ajoutant : « Papa va souvent au casino. Il dépense tout l'argent avec ses copains ». Le 22 janvier dernier, la mère de famille a ainsi essuyé la foudre de son mari parce qu'elle n'avait pas préparé ses affaires pendant qu'il prenait son bain. Un médecin légiste a relevé les

traces de coups et lui a décerné deux jours d'incapacité totale de travail. Lors de son audition devant les services de police, la victime décrit un homme impatient, ne supportant pas les chahuts des enfants.

« Je viens d'apprendre qu'en France c'est interdit »

Impassable dans le box des prévenus, le père de famille d'origine irakienne écoute patiemment l'énumération des agressions dont il est soupçonné. A la première question, il admet « des violences, mais pas de la manière décrite. Ce sont des petites punitions culturelles. Traditionnellement, ce sont des comportements connus en Irak, insiste-t-il. Je viens d'apprendre qu'en France c'est

interdit. Je ne recommencerais plus », promet-il, clamant son amour à sa famille.

Le prévenu prétend ensuite les traitements médicamenteux pris par son épouse pour justifier des bleus vus sur son corps. « Elle marque dès qu'elle se cogne », « Elle se cogne aussi sous l'œil ? Au nez ? », questionne le président des comparutions immédiates, Christian Seyler. « D'accord, elle a reçu des coups mais je ne crois pas qu'il s'agit de violences extrêmes », analyse le mis en cause, mettant ensuite les accusations de sa femme sur le compte d'une mésentente avec sa belle famille.

Le procureur Anne-Gaëlle Breit constate que le prévenu « se retranche derrière des différences culturelles ». La magistrate

rappelle au père de famille que « les violences sur les enfants sont quotidiennes, même lorsqu'ils ne font pas de bêtises. Ils ont dénoncé les faits parce qu'ils en souffrent. » Pour Anne-Gaëlle Breit, « le rôle de cette juridiction est de protéger madame et les enfants ».

M^r David Franck, pour la défense, estime qu'il « n'y a pas de certitude dans ce dossier. Monsieur évoque des mesures éducatives. Il est difficile d'y voir clair », plaide-t-il. Conformément aux réquisitions du procureur, le prévenu a été condamné à huit mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve. Il a l'obligation de travailler et l'interdiction de paraître au domicile strasbourgeois des victimes. ■

CÉL. L.

BISCHHEIM Big Band Bischheim

Du classique au jazz



Le Big Band Bischheim en concert. PHOTO VILLE DE BISCHHEIM

Le rendez-vous annuel avec le « Big Band Bischheim » à la salle du Cheval-Blanc a toujours autant de succès. Lors des deux concerts proposés ce dernier week-end, les mélomanes se sont déplacés en nombre.

LE PUBLIC n'est jamais déçu par le programme proposé par les musiciens du Big Band Bischheim et leur chef Sylvain Denon pour le concert annuel au Cheval-Blanc. Le talent cumulé des musiciens du groupe dont chacun est aussi à l'aise lors de solos, garantit la qualité du concert. La cerise sur le gâteau a été la présence de Corinne Guth, bonne narratrice lors de l'interprétation de « Pierre et le loup », écrit par Sergueï Prokofiev et arrangé par Olivier Nelson, et grande chanteuse lors de la seconde partie du concert.

Le morceau d'introduction « Ainsi parlait Zarathoustra » de Richard Strauss et célèbre thème du film « L'Odyssée de l'espace », le public était dans l'ambiance pour être très attentif pour le déroulement du conte pour enfants du compositeur russe. Les différents instrumentistes ont joué avec justesse les différents personnages

jusqu'à la marche triomphale finale du jeune Pierre, suivi du chasseur traquant le méchant loup.

Après la pause, le tapis rouge a été déroulé pour de grands maîtres de la musique classique : l'arrangement de Goodwin pour la 40^e symphonie de Mozart a moins bien passé chez les mélomanes classiques que ceux de Sylvain Denon pour une Aria de Bach ou des ex-

traits du « West Side Story » de Bernstein. En revanche, tous les auditeurs ont été enchantés par la voix remarquable de Corinne Guth : comme la première chanson « The best is yet to come », elle a été la bienvenue pour compléter le bonheur des auditeurs avec « Me and Mrs Jones ». Après une salsa finale « Garaje gato », le public a été remercié pour sa fidélité et ses encouragements avec quelques

grands standards de Frank Sinatra. Le chef aux multiples talents Sylvain Denon et son bras droit, le trompettiste Arnaud Schmitt, peuvent être satisfaits de la réussite de leur concert et du rendez-vous de partage avec les auditeurs : ils pourront le dédier à leur ancien tromboniste Jean-Pierre Bergmiller, décédé l'an dernier. ■

R.A.

L'AGENDA CIRCULATION

Neuhof

► **JUSQU'AU 14 AVRIL** - rue de Cherbourg : travaux de génie civil sur le réseau électrique - > stationnement interdit et restrictions de circulation.

► **JUSQU'AU 31 MARS** - 15 chemin du Kammerhof : travaux de construction d'un nouvel immeuble - > stationnement interdit et restrictions de circulation.

Port du Rhin

► **JUSQU'AU 31 MARS 2019** - rue François-Noblat : travaux de construction d'un nouvel ensemble immobilier - > stationnement interdit et restrictions de circulation.

► **JUSQU'AU 1^{ER} JUIN** - rue Catherine-Kany : installation d'une zone de desserte - > restrictions de circulation.

Bourse

► **JUSQU'AU 30 JUIN 2019** -

rue de Lausanne : travaux de démolition et de reconstruction de l'ancien siège de la CAF - > stationnement interdit et restrictions de circulation.

Centre

► **JUSQU'AU 14 JUILLET** - rue Auguste-Lamey : travaux de mise en sécurité du 3^e étage de la préfecture - > stationnement interdit et restrictions de circulation.

► **JUSQU'AU 30 JUILLET** - rue de Sébastopol : travaux de rénovation des façades et du parvis du centre commercial de la place des Halles - > stationnement interdit et restrictions de circulation.

Vous pouvez consulter le détail de chacune des opérations ci-dessus sur la carte interactive www.dna.fr/Circulation-STR.